

## RELEVÉ DE DÉCISIONS

*Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réuni à Abidjan le 8 juillet 2013 a :*

**ENTENDU** la communication du président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire sur le déroulement de la 39<sup>e</sup> Session de l'APF;

**ADOPTE** l'ordre du jour;

**ADOPTE** le compte-rendu et le relevé de décision de la réunion du Bureau des 7 et 8 février 2013;

**DONNE UN AVIS FAVORABLE** à l'attribution du statut d'observateur au Parlement de Bosnie-Herzégovine et à l'attribution du statut de membre au parlement du Canton de Vaud;

**DECIDE** de reporter indéfiniment l'instruction de la demande de changement de statut du Parlement de Colombie-Britannique (observateur au lieu de membre associé) tant que cette section ne se sera pas acquittée de ses arriérés de cotisation;

**ADOPTE** le rapport d'activité du Secrétaire général parlementaire;

**ADOPTE** les comptes de l'exercice 2012;

**ADOPTE** le projet de budget rectifié pour 2013;

**PRIS ACTE** des rapports sur les travaux des commissions faits par leur président;

**PRIS ACTE** des rapports des chargés de mission régionaux;

**PRIS ACTE** du suivi des travaux du Réseau des femmes parlementaires sur le rapport de la présidente du Réseau;

**PRIS ACTE** des actions de coopération interparlementaire mises en œuvre depuis la dernière réunion du Bureau;

**DECIDE** de poursuivre sa collaboration avec l'Université Senghor d'Alexandrie dans l'organisation du cycle de formation sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire à l'intention des fonctionnaires parlementaires francophones;

**PRIS ACTE** du programme de la 6<sup>e</sup> édition du Parlement francophone des Jeunes;

**PRIS ACTE** de l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet-pilote de l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire en Côte d'Ivoire dont le secrétariat général de l'APF assure la coordination;

**DECIDE** de confier aux autorités politiques de l'APF le mandat de négocier avec le secrétariat général de la Francophonie une entente sur la révision de l'Accord-Cadre entre l'APF et l'OIF et qu'il lui en soit rendu compte lors de sa prochaine réunion;

**ENTENDU** une communication du secrétaire général parlementaire portant sur un Mémoire sur le financement de la Francophonie présenté par la section canadienne ;

**ADOpte** le projet d'ordre du jour, le calendrier et le thème du débat général de la 39<sup>e</sup> Session;

**APPROUVE** la liste des candidats aux différents postes du Bureau et aux postes de Chargés de mission régionaux;

**PRIS ACTE** du calendrier prévisionnel des élections dans l'espace francophone en 2013;

**ADOpte** le tableau de propositions de nominations et de promotions dans l'ordre de la Pléiade;

**DECIDE** de reporter à 2015 la remise du prochain Prix Senghor-Césaire et de poursuivre la réflexion globale sur les Prix de l'APF lors de sa prochaine réunion;

**DECIDE** de remettre un prix à un athlète ou un artiste à l'occasion des Jeux de la Francophonie de Nice;

**APPROUVE** la nomination de M. Didier Le Bot comme secrétaire général administratif de l'APF, en remplacement de M. Jean-Luc Lala.

**ENTENDU** une communication de la section suisse sur le suivi des résolutions adoptées par l'APF;

**DECIDE** de tenir sa prochaine réunion à Rabat (Maroc) au cours de l'hiver 2014.